



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N° 39

Juillet - Août - Septembre 2007



***Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE***



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Sommaire n° 39

Juillet – Août – Septembre 2007

❖	Editorial - Ten geleide	1-2
❖	La vie de l'AIACE	
➤	<i>Nouvelles du conseil d'administration international</i>	3
➤	<i>A propos de l'assemblée générale statutaire du 23 mars 2007</i>	3
➤	<i>Assises de tout repos à Da Balaïa ?</i>	5
➤	<i>L'action sociale dans les faits</i>	7
➤	<i>Où est donc passée Bologne ?</i>	9
❖	L'actualité européenne	
➤	<i>Entrevue avec Odile Quintin, Directeur général de la DG EAC</i>	10
❖	La mémoire de l'Europe	
➤	<i>Réflexions sur les origines chrétiennes de l'Europe</i>	12
➤	<i>50 ans des Traités de Rome, le rêve européen</i>	13
➤	<i>Les cinquante ans du Traité de Rome</i>	14
➤	<i>Lettre de remerciements</i>	16
➤	<i>JECL, on t'aimait bien !</i>	16
❖	Le saviez-vous ?	
➤	<i>Un nouveau-né, PMO contact</i>	17
➤	<i>Alzheimer, encore et toujours</i>	17
➤	<i>Espace Seniors asbl</i>	18
❖	Infos pratiques et événements	
➤	<i>A vos agendas !</i>	19
➤	<i>Femmes d'Europe, bazar de Noël</i>	20
➤	<i>Comment remplir sa déclaration d'impôt en Belgique ?</i>	20
➤	<i>Loriot – Abend von der Deutschen Theatergruppe der EU</i>	21
➤	<i>Die Möwe von Tschechow- Deutsche Theater-Werkstatt Brüssel</i>	22
➤	<i>Accès des pensionnés à IntraComm</i>	23
➤	<i>Nouvelles règles de sûreté dans les aéroports de l'Union</i>	24
❖	Contributions des lecteurs	
➤	<i>Dictionnaire de l'Union européenne</i>	25
➤	<i>Un livre de M. Bersani, Building Peace – The EU and the World</i>	25
➤	<i>L'Ecrin fait des heureuses !</i>	26
➤	<i>La Turquie suscite toujours l'intérêt</i>	27
➤	<i>Les gènes directoriaux</i>	28
❖	Rions un peu	
➤	<i>La dure vie du retraité</i>	29
➤	<i>A propos de " rions un peu"</i>	29



Editorial



Le chagrin de Galilée

Personne ne met plus en doute, aujourd'hui, les inventions et observations du génial astronome italien Galileo Galilei (1564-1642), dit Galilée, obligé par l'Inquisition d'abjurer ses théories coperniciennes et harcelé jusqu'à sa mort par les sbires de cette sinistre institution.

L'Union européenne et l'Agence spatiale européenne ESA ont donné le nom de Galileo à leur projet de système de radionavigation par satellite destiné à des applications comme le contrôle des frontières, les logistiques de transport, les opérations financières ou la surveillance des infrastructures critiques d'énergie et de communications. Et puis chacun sait que l'ambition de Galileo est de concurrencer le système américain GPS dont de nombreux citoyens européens, y compris des membres de notre Association, ont équipé leurs voitures.

Or voilà que ce beau projet est entré dans une zone de turbulences. Incapable de surmonter ses rivalités internes aux relents nationalistes et sa peur du risque, le consortium de grandes sociétés privées de cinq États membres de l'UE s'est montré incapable d'assurer le déploiement et la gestion de l'infrastructure du système que la Commission voulait lui confier. Après les déboires d'Airbus, c'est un nouveau coup dur pour l'Europe.

La Commission, bien sûr, n'entend pas abandonner le projet, mais celui-ci a déjà pris pas mal de retard. Elle a donc proposé un financement public à 100% de la construction et du déploiement des 30 satellites prévus, dont un seul a été lancé jusqu'ici, en ne laissant au secteur privé que leur exploitation. Initialement, seuls quatre satellites devaient être financés par des fonds publics. Dans l'intervalle, l'UE ne sera-t-elle pas prise de vitesse par la Chine ou d'autres pays ?

Gageons que Galilée, dans sa tombe, se demande s'il n'est pas victime, une nouvelle fois, des forces obscures qui voulaient sa perte. Gageons aussi, cependant, que la raison reprendra finalement le dessus et que l'Europe saura prendre ses responsabilités.

Daniel Guggenbühl
Président



Ten geleide



Het verdriet van Galileï

Vandaag de dag twijfelt niemand meer aan de uitvindingen en waarnemingen van de geniale Italiaanse sterrenkundige Galileo Galileï (1564-1642), die door de Inquisitie gedwongen werd zijn theorieën volgens Copernicus af te zweren en tot zijn dood door de gerechtsdienaren van die duistere instelling op de hielen werd gezeten.

De Europese Unie en het Europese Ruimtevaartagentschap ESA hebben de naam Galileo gegeven aan hun project van een radionavigatiesysteem per satelliet bestemd voor toepassingen zoals grenscontrole, vervoerslogistiek, financiële transacties of toezicht op vitale infrastructuren voor energie en communicatie. Iedereen weet trouwens, dat Galileo ernaar streeft het Amerikaanse GPS systeem te beconcurreren waarmee vele Europese burgers, met inbegrip van leden van onze vereniging, hun auto hebben uitgerust.

En nu zit dit mooie plan in zwaar weer. Het consortium van grote privé bedrijven van vijf lidstaten van de EU is niet in staat gebleken zijn onderlinge rivaliteit, waar een nationalistisch luchtje aan zit, en zijn vrees voor risico te overwinnen en heeft aldus het bewijs geleverd van zijn onvermogen om de ontwikkeling en het beheer van de infrastructuur van het systeem te verzekeren, wat de Commissie aan dit Consortium wilde toevertrouwen. Na de Airbus flop is dit alweer een harde slag voor Europa.

Natuurlijk wil de Commissie het plan niet laten vallen, maar het heeft al aardig wat vertraging opgelopen. Zij heeft dus voorgesteld de bouw en de opstelling van de 30 geplande satellieten, waarvan er tot nu maar één gelanceerd is, voor 100% uit openbare middelen te financieren en alleen de exploitatie ervan aan de privésector over te laten. Oorspronkelijk zouden slechts vier satellieten uit overheidsmiddelen gefinancierd worden. Zal in de tussentijd de EU niet ingehaald worden door China of andere landen?

Wedden dat Galileï zich in zijn graf afvraagt of hij niet weer het slachtoffer wordt van de duistere krachten die hem wilden vernietigen. Maar laten we ook wedden, dat de rede uiteindelijk zal zegevieren en dat Europa haar verantwoordelijkheid zal weten te dragen.

Daniel Guggenbühl
Voorzitter



❖ La vie de l'AIACE

◆ Nouvelles du Conseil d'administration international

Fidèle à sa tradition, le Conseil d'administration international s'est réuni en marge du dernier congrès de l'Association, au Portugal. Il a adopté la contre-proposition de l'AIACE au projet de nouvel accord Commission/AIACE que la Commission nous avait soumis en début d'année et a accepté l'idée que cet accord soit désormais, comme le souhaite la Commission, un accord de "partenariat".

Cette acceptation va de pair avec notre souhait que l'accord reconnaisse le "devoir d'assistance" de la Commission à l'égard des anciens, un principe qui était contenu dans le précédent accord, conclu en 2002, mais que la Commission n'a pas repris. Nous souhaitons également que soient mentionnées, parmi les dispositions du Statut, non seulement celles faisant référence aux "mesures spécifiques limitées à caractère social" en faveur des anciens, mais également celles portant sur les dons, prêts ou avances à des anciens qui se trouvent dans une "situation particulièrement difficile" et celles prévoyant la possibilité d'un complément d'aide à la pension du conjoint survivant affecté d'une maladie grave.

La contre-proposition suggère par ailleurs la représentation de l'AIACE dans le groupe technique "rémunérations" existant dans le cadre du dialogue social et la création d'un groupe technique comparable pour les pensions et l'assurance maladie. Elle propose également que l'aide financière annuelle de la Commission à l'Association permette à celle-ci de rembourser les frais de déplacement des bénévoles, une disposition qui n'est pas prévue dans le projet de la Commission.

Le texte de la contre-proposition, de même d'ailleurs que le projet de la Commission, consolide le principe de l'aide logistique (locaux, matériel de bureau, reproduction et diffusion de documents, etc) apportée à notre Section par la Commission. Il a été transmis à la Commission.

Daniel Guggenbühl

◆ A propos de l'Assemblée générale statutaire du 23 mars 2007



Yvette
Demory

Cette AG rassembla plus de 250 adhérents dans la grande et belle salle de conférences du Charlemagne. Les services de la Commission étaient bien représentés et sont, à tour de rôle, intervenus chacun dans leur domaine respectif pour exposer les décisions les plus récentes prises en particulier par le PMO. Ces informations parviendront aux lecteurs dès que possible in extenso avec le compte rendu officiel de la réunion.



Dans son rapport d'activité, le Président développa plusieurs points. En débutant son discours, il insista sur le 50^{ème} anniversaire de la signature du Traité de Rome, invitant les anciens " à regarder en arrière avec fierté et en avant avec confiance et à rejeter la morosité générale propagée par les médias ". Il informa l'assistance des divers événements qui émailleront les festivités de cet anniversaire.

Revenant sur certains événements qui ont bousculé le quotidien de la Section, l'orateur rappelle, outre l'entrée en vigueur des nouveaux statuts adoptés par l'AG extraordinaire de janvier 2006 et leur publication au Moniteur belge sous le n° 450.733.759, le déménagement en juin dernier du Secrétariat de l'association du JECL vers le SC29 où l'équipe de bénévoles bénéficie désormais d'un équipement adapté à ses besoins et de locaux suffisants et représentatifs.

Qualifiant de "vivante et dynamique" l'association qu'il dirige depuis mars 2005, le Président révèle qu'elle compte à présent 3.028 membres. Le volet le plus important de son action concerne les activités sociales placées sous la responsabilité de Philippe Loir : la quinzaine de bénévoles assurent un travail digne d'éloges puisqu'elles/ils s'occupent d'anciens (membres et non membres) en difficulté. Cette action est gérée en collaboration avec les services de la Commission dans le cadre du "partenariat" Commission/AIACE, l'institution ne disposant pas de ressources humaines suffisantes pour assurer seule son devoir d'assistance. Un nouvel accord Commission/AIACE est en préparation pour remplacer celui conclu en 2002. L'AIACE souhaite en particulier que cet accord réaffirme le devoir d'assistance de la Commission à l'égard des anciens.

Les activités de culture et de loisirs, nombreuses et variées, organisées tout au long de l'année écoulée, ont rencontré un énorme succès de même que le Congrès de Vittel pris en charge par la Section en collaboration avec le Clubmed.

L'Ecrin reste un lien privilégié régulier. Il est géré par un petit groupe de rédaction et les qualités de rédac'chef de Jean-Bernard Quicheron sont unanimement reconnues. La reproduction du document continue à être assurée par les ateliers de la Commission que le Président remercie chaleureusement.

Le dossier "informatique" est suivi par Margarethe Braune qui assure le "help desk" en faveur des anciens. Michel Tamigniaux s'occupe de la gestion du site web de la Section (www.aiace-europa.eu/aiace-be.html) et le met régulièrement à jour.

Le projet de maison de repos, rebaptisé "Green Square" suit son petit bonhomme de chemin. La procédure d'autorisation est en cours. Il est envisagé de lancer une nouvelle enquête parmi les membres de la Section dès que le projet sera arrivé à maturité.

Des progrès ont été faits en matière d'accès aux immeubles de la Commission. Des efforts complémentaires sont néanmoins encore nécessaires pour obtenir l'accès à tous les restaurants et à toutes les cafeterias.

Le Trésorier, Gilbert Lybaert, présenta la situation des comptes 2006 et le budget 2007. La situation financière de la Section est saine. Quitus fut accordé à l'unanimité aux commissaires aux comptes et au Conseil d'administration.



Le Bureau international a préparé le Congrès de Da Balaia au Portugal (06 au 11 mai 2007). Les congrès suivants auront lieu à Madrid (19 au 23 mai 2008) et probablement en Irlande en 2009.

Quelques questions d'ordre général posées par des auditeurs terminèrent la séance, puis le Président invita l'assemblée au verre de l'amitié offert à côté de l'hémicycle.

La joie de se retrouver, le plaisir de se rencontrer marquèrent les derniers moments de cette soirée qui, à l'évidence, demeure une occasion de retrouvailles appréciée par tous.

Au cours de son exposé, le Président a signalé que certains membres du Conseil d'administration ne se représenteront plus aux prochaines élections de mars 2008. Il a lancé un appel à candidatures. Si vous êtes intéressé(e)s, prenez contact avec le Secrétariat et venez nous rendre visite !

Yvette Demory



Pelouse du club de Da Balaia

2007

Assises de tout repos à Da Balaia ?



Falaises roses vues du club

Il est très agréable d'être retraits et de se retrouver parmi une kyrielle de connaissances dans un lieu idyllique, le club Méditerranée "Da Balaia".

Commémorer 50 ans de Traités européens, participer à l'assemblée générale annuelle de l'AIACE internationale, découvrir une région intéressante, l'Algarve dans le sud du Portugal, voilà un pensum fort plaisant ! Du 6 au 11 mai 2007 tel fut le sort envié de 385 adhérents.

Le soleil brillait de tous ses feux et l'équipe qui nous accueillait au Club Med avait fort bien fait les choses. Le club se trouve au bord de l'océan atlantique juste au-dessus de magnifiques falaises roses que l'on voit sur la photo de droite. Une petite bise rafraîchissait la température qui tournait autour de 28-29° C.

Votre serviteur n'avait pas de tâche particulière si ce n'est de songer au contenu du prochain Ecrin. Je dois avouer que des assises qui durent 5 jours mais dont la partie officielle ne dure pas plus d'une journée et demie sont une formule qui nous convient très bien à mon épouse et à moi. Et je crois que plus d'un(e) ex-fonctionnaire et son accompagnant(e) partagent mon point de vue.

Cette seconde édition au sein d'un club fut tout aussi appréciée que l'expérience vitteloise. Ici, l'on travaille mais l'on songe aussi à son plaisir.



Survivre allongé aux assises, quel tour de force !

Dessin in situ d'André Staner

Les excursions permirent de découvrir cette accueillante région en un tournemain. Guides multilingues compétentes, visites d'églises et de lieux dignes d'intérêt (dont la chapelle des ossements), Sagres, Lagos, Olhão, paysages pittoresques à l'extrême pointe ouest du sud du Portugal (Cabo de Sao Vicente).

Deux surprises nous attendaient (la mèche n'avait pas été vendue !): d'une part la vidéo d'accueil du Président Barroso, particulièrement bien ressentie et appréciée de tous, puis le CD de "fado" avec une séance de chant fado organisée dans le bar du Club.

Assister à ces assises permet d'être particulièrement bien informé sur tout ce que fait l'AIACE de concert avec l'administration, évolution de l'assurance-maladie, nouvel accord-cadre entre l'administration et l'AIACE, travail des bénévoles, etc.

Tous les ingrédients étaient là pour que la fête soit réussie, présence du maire d'Albufeira qui parla notamment de l'aide que l'Europe accorde à la région, lâcher de ballons, concours de pétanque, quizz européen, etc. Celui ou celle qui n'a jamais assisté à des Assises ne peut pas s'imaginer à quel point l'événement est fort sympathique. Que tous les inlassables acteurs de cette réussite soient très sincèrement remerciés, tant ceux de notre association que ceux du Club ! Quant à ceux qui ont une prévention à l'égard de la formule club, je leur dirai simplement que ces assises ressemblent fort étrangement à des vacances (hormis pour ceux qui organisent et y travaillent).

Ce club avait l'avantage d'être peu bruyant et d'avoir peu d'animations. De sorte que celui ou celle qui le voulait pouvait s'adonner au golf, au tir à l'arc, au ping pong, à la nage, au mini-golf, au tennis. En fait, le séjour est trop court pour profiter de tout !

La cuvée 2007 fut d'une excellente qualité ! Que 2008 suive ce bon exemple !

J.-B. Quicheron



◆ L'action sociale dans les faits



Philippe Loir

« Non, mais tu ne vas pas me faire croire qu'il y a un problème social chez vos pensionnés ! »

C'est ce que me disent mes amis non communautaires quand je leur explique mon engagement au sein de l'Association. Pour eux il ne peut pas y avoir de problèmes sociaux chez les pensionnés avec les magnifiques pensions qu'ils sont censés recevoir. Ils se trompent. Eh bien oui ! Certains de nos collègues ont des problèmes de cette nature.

Si le niveau des pensions permet à la majorité des anciens de vivre dignement, certains ont des pensions limitées. C'est le cas de ceux qui n'ont pas cotisé longtemps notamment dans des grades inférieurs et c'est surtout la situation de certaines veuves ou veufs de fonctionnaires qui ne touchent qu'une faible pension de réversion. En 2006, sur 14.250 pensions de tous types (ancienneté, invalidité, survie, orphelin) versées par la Commission, 610 pensions étaient comprises entre 0 et 1.000 euros et 910 entre 1.000-2.000 euros. Ces montants réduits peuvent objectivement entraîner des difficultés économiques nécessitant des réponses particulières de la part du Service Social.

Mais des problèmes d'une autre nature, assaillent les pensionnés les plus âgés : la solitude jointe à la maladie. Cette solitude est plus particulièrement fréquente chez les pensionnés non belges qui sont venus jeunes travailler à Bruxelles et qui y sont restés après leur mise en pension. Leur réseau familial, quand il y en existe encore, n'est pas développé ou est resté à l'étranger et ne peut les aider. L'allongement de la durée de la vie, qui est un grand progrès, peut aussi se révéler cruel pour des personnes âgées souffrant des maux inhérents au grand âge. Comme me le disait une pensionnée allemande de 89 ans, veuve dont les amis sont retournés en Allemagne ou sont décédés : «statistiquement je devrais être morte ! Il n'y plus personne autour de moi».

Que fait la Section de Belgique pour toutes ces personnes en état de souffrance ? Sa première action est de les détecter car beaucoup, par pudeur ou ignorance, ne se font pas connaître.

Le cas le plus facile est celui des pensionnés qui ont la bonne idée d'être membres de l'AIACE et qui dans l'Ecrin et VOX peuvent trouver les numéros d'appel utiles de l'Administration et de ses services sociaux. Tous les matins des jours ouvrables, ils peuvent appeler le secrétariat de la Section où soit Isabelle soit un/une des bénévoles peuvent les écouter, leur donner déjà des éléments de réponse et les orienter vers la bonne solution. Pour les cas complexes ou difficiles, la demande est transmise au groupe d'Action Sociale afin d'envoyer un bénévole sur place.

De plus, le secrétariat de la Section a rassemblé dans une brochure, remise aux adhérents, les aides qui sont mises à disposition par les communes bruxelloises pour les personnes âgées ainsi que la liste des organismes privés qui fournissent tous les soins à la personne. Les membres de l'AIACE ont donc déjà sous la main des informations utiles pour se tirer d'une situation difficile.



La Section Belgique a pris l'initiative en 2004 et en 2005 d'envoyer un questionnaire aux membres de l'Association âgés de plus de 75 ans pour leur demander s'ils rencontraient des difficultés. Cette action, qui visait à ne laisser personne sur le bord de la route, a permis de détecter quelques cas ignorés et a été un signal apprécié de solidarité. Elle a été complétée depuis 2006 par la décision de l'Administration d'envoyer tous les deux ans aux pensionnés, sans critère d'âge, et pas uniquement aux membres de l'AIACE, un questionnaire pour savoir s'ils sont en difficultés. Cette action, lancée pour la première fois en mars 2006, a généré une petite centaine de réponses affirmatives. Dans le cadre du partenariat mis en place entre la Commission et l'AIACE, toutes ces personnes ont été contactées par les bénévoles de la Section Belgique, Les cas les plus problématiques, qui relèvent de la compétence d'assistants sociaux professionnels, sont pris en charge par les services sociaux de la Commission, Mais comme ces Services sont malheureusement insuffisamment dotés en personnel, le relais est pris par la Section Belgique qui dispose d'une force de frappe

La Section Belgique, quant à elle, dispose d'une force de frappe rapide, souple et gratuite. Cette force est le groupe d'Action Sociale constitué d'une quinzaine de membres bénévoles de toutes nationalités. Ses membres sont saisis des cas particuliers soit par le secrétariat de la Section suivant leur localisation géographique et leur disponibilité, soit à l'occasion des réunions organisées conjointement avec le Service Social et l'Administration.

Lors de ces réunions, l'Administration fait connaître les nouveaux cas que son enquête a révélés et qui sont alors confiés à l'un ou l'autre bénévole. Ces réunions sont aussi des moments très utiles pour évoquer les cas rencontrés, demander des conseils, partager les expériences et fixer des lignes de conduite en accord avec le Service Social.

Les demandes les plus classiques concernent l'établissement des demandes de remboursement de frais auprès de la Caisse Maladie. Il est fréquent qu'un pensionné ne puisse plus écrire ou ne voie plus assez bien pour remplir les demandes de remboursement. Le bénévole qui vient à son domicile se trouve alors devant un amas de papiers, factures, avec ou sans reçus, demandes d'autorisation préalables dépassées, qu'il doit démêler avec patience.

Cette présence à domicile, dans l'intimité des foyers est aussi un bon moyen pour faire parler et écouter des personnes qui vivent trop souvent dans la solitude et qui sont heureuses d'échanger avec des collègues des souvenirs sur leur activité passée. Des relations amicales et confiantes se créent et peuvent conduire le bénévole très loin dans cette relation qui peut aller jusqu'à l'accompagnement à l'hôpital et à la fin de vie.

Parler, écouter, accompagner un malade à l'hôpital, lui rendre visite, conseiller pour des démarches administratives, aider à prendre la difficile décision d'entrer dans une maison de retraite et à la choisir sont le type des services que rendent les bénévoles du groupe d'Action Sociale. Chacun agit suivant ses disponibilités, son désir d'entrer dans la relation, et ses limites. Il leur faut en effet savoir dire non quand les demandes se font trop pressantes ou trop délicates, le relais doit alors être passé aux spécialistes, notaires, avocats, médecins.

Depuis que la collaboration a été mise en place avec l'Administration, environ 70 cas ont été examinés et répartis entre les services Sociaux ou le groupe d'Aide sociale.

Philippe Loir



◆ Où donc est passée Bologne¹ ?



à Ferrara



à Ferrara



Château de Fontanellato

Lorsque je ferme la porte de la maison pour partir en voyage, c'est vers l'aventure que je vais, l'âme tranquille et le cœur léger ! Ce qui arrivera ne peut être que prévu !

Bien m'en prend, car organiser soigneusement un séjour dans le plus beau pays du monde et être arrêtée à l'aéroport de départ parce que les aiguilleurs du ciel de ce plus beau pays du monde ont décidé subitement de faire la grève, est une première mésaventure dont en découlent d'autres qui font réfléchir à l'impermanence des choses.

Je ne vois rien de plus désagréable que de ne pas trouver, dans le grand tableau des départs, le nom de la ville de destination avec le n° de l'avion qui confirme la direction. Je ne vois rien de plus mesquin que, m'inquiétant auprès du personnel des guichets de l'absence du nom de ma ville, l'on m'envoie sur les roses sans autre forme de procès qu'un «adressez-vous aux guichets 15/16». Tous ces voyageurs ont bien de la chance, ils ont un avion eux et j'imagine que discrètement ils se moquent de moi qui ai choisi la mauvaise destination...

Que faire dans un aéroport sans avion lorsque l'on a devant soi 8 heures de temps avant le prochain départ, la grève terminée ? Pesant les avantages et les inconvénients de la situation, je décide d'attendre l'inspiration. Il ne faut rien précipiter en aucun cas. La réflexion, le calme et le temps sont d'excellents conseillers. J'erre donc mon sac à mains en bandouillère, le sac de cabine dans une main tirant de l'autre ma belle valise. Je remarque que la salle des pas perdus est énorme et je me lasse de déplacer mes pieds l'un après l'autre dans la cohue, le bruit, les cris.

Une odeur de café, soudain, m'invite à la suivre ...Trouverai-je l'endroit rêvé, sans monde et confortable ? J'emprunte escaliers, ascenseurs, escalators. Je découvre des lieux perdus et inconnus, des magasins ignorés, un restaurant dépeuplé, des corps endormis, ...

Voici l'endroit idéal, clair et accueillant, une table près de la fenêtre avec vue sur le tarmac où reposent les oiseaux de fer. Déjà, l'on s'inquiète de mes desiderata en me glissant un menu sous le nez. Boire ou manger ? J'opte pour un délicieux café à l'arôme envoûtant et me plonge dans la découverte virtuelle de la ville de Bologne.

Le temps s'écoule lentement, très lentement...

Et puis, le miracle survient ! Sur le grand tableau de départ apparaissent les destinations disparues du plus beau pays du monde ! De tous côtés, arrivent compagnes et compagnons de voyage, la mine réjouie car ce n'est pas un si grand malheur que celui d'avoir égaré Bologne, puisque nous nous envolons vers des horizons radieux de culture spirituelle et gastronomique, antres des amoureux du beau et du bon !

Yvette Demory

¹ Voyage en Emilie-Romagne du 22 au 27 mai 2007



❖ L'actualité européenne

◆ Quand EAC rime avec diversité et créativité

Entrevue avec Odile Quintin, Directeur général EAC



Daniel Guggenbühl et moi-même avons rendez-vous au 10^e étage de l'immeuble Madou le vendredi 8 juin chez Madame Odile Quintin, directeur général de la DG EAC (Education & Culture). Avant de grimper vers les sommets, nous avons pu admirer la rénovation très réussie de ce bâtiment qui domine Saint-Josse et notamment le magnifique puits de lumière qui inonde de clarté l'intérieur de l'édifice.

Odile Quintin préside aux destinées d'une DG de 570 personnes dont dépend aussi une Agence exécutive de 300 personnes. Les effectifs de la DG, estime-t-elle, ne sont pas pléthoriques. Venue de la DG «Emploi», riche en dossiers difficiles, elle apprécie cette grande DG nouvelle dont elle constate que les 2/3 des effectifs n'étaient pas là en 2000. Le regroupement des différentes composantes de ses services a créé un bon esprit de corps.

La **mission** de la DG s'intitule officiellement : "Renforcer et promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie, la diversité culturelle et linguistique, la mobilité et la participation active des citoyens européens, plus particulièrement des jeunes". Elle consiste essentiellement à aider les Etats membres à développer des politiques plus adaptées aux enjeux nouveaux dans les divers systèmes éducatifs nationaux. Universités, écoles, associations de parents, y compris les institutions s'occupant de formation professionnelle, sont demandeurs de réforme et d'aide. La Commission contribue à la mobilité entre les Etats par le biais de programmes tels qu'Erasmus², Leonardo³, Comenius⁴, Grundtvig⁵, pour n'en citer que quelques-uns.

Le rôle de la Commission dans tous ces domaines est surtout d'inciter, de coordonner et de faire changer. Il faut que les Etats soient capables d'aller au-delà de leur strict cadre national. C'est une sorte de "soft law" que la Commission génère. Elle recommande que celui qui sort de l'enseignement obligatoire dispose de compétences clefs sur le plan civique, de la créativité et de ses connaissances. Elle établit un cadre de référence au niveau des résultats de l'acquisition de savoirs.

Le programme Culture contribue à la mise en valeur d'un espace culturel commun aux Européens par le développement de la coopération culturelle entre les créateurs, les acteurs culturels et les institutions culturelles des pays participant au programme, en vue de favoriser l'émergence d'une citoyenneté européenne. La Commission milite pour la **diversité culturelle**. Elle a négocié la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO (20 octobre 2005), qui est une avancée majeure dans la reconnaissance en droit international de la spécificité des biens et services culturels.

² Encourager la coopération entre universités, accroître la mobilité et améliorer la reconnaissance des études à travers l'Europe

³ Préparer les citoyens à accéder au marché de l'emploi, créer une force de travail adaptée à un monde concurrentiel

⁴ S'adresse à la première phase du cycle éducatif (du pré-primaire à la fin du secondaire)

⁵ S'adresse à la formation des adultes afin que ces derniers améliorent leur savoir et leurs qualifications



Le programme "**L'Europe pour les citoyens**" fournit à l'Union des instruments pour promouvoir la citoyenneté européenne active. Il permet aux citoyens européens d'améliorer leur participation à la construction de l'Europe et il encourage la coopération entre citoyens et organisations citoyennes de différents pays. Citons, parmi les volets du programme, "**Des citoyens actifs pour l'Europe**" (jumelage de villes ou autres types de projets citoyens), "**Une société civile active en Europe**" (aide aux organisations de la société civile de dimension européenne) ou "**Tous ensemble pour l'Europe**" (soutien à des événements à haute visibilité, à des études et des instruments d'information s'adressant à un vaste public par-delà les frontières). L'avantage de ce programme est qu'il atteint des personnes qui, habituellement, ne sont pas touchées par l'action communautaire.

A notre question sur ce que représentent en espèces sonnantes et trébuchantes toutes ces actions, Odile Quintin nous répond que, d'après une étude récente, les activités d'éducation et de culture dans tous les pays européens correspondraient à 2,6% du PNB européen. A titre de comparaison, l'industrie chimique représente 2,3% du même PNB, l'agroalimentaire 1,8%, toujours au niveau européen.

Nous arrivons alors à la question essentielle du **multilinguisme**. La diversité linguistique est une composante majeure de la citoyenneté européenne. En 2005, la Commission a proposé un nouveau cadre stratégique visant à encourager l'apprentissage des langues et promouvoir la diversité linguistique dans la société, à favoriser une économie multilingue performante et à donner aux citoyens un accès à la législation, aux procédures et aux informations de l'Union européenne dans leur propre langue.

L'édition 2006 du rapport de la Commission sur les progrès vers les objectifs de Lisbonne dans les domaines de l'éducation et de la formation indique que les systèmes européens d'éducation et de formation doivent augmenter la participation à la formation tout au long de la vie et réduire le nombre de jeunes quittant prématurément l'école. Une étude intitulée 'Multilinguisme et compétitivité des entreprises' conclut qu'il existe pour les petites entreprises en Europe un potentiel considérable d'accroissement de leurs exportations totales si elles consentent à investir davantage dans les langues.

La fin de cet entretien à bâtons rompus fut consacrée à **la célébration du 50^e anniversaire des Traités de Rome** et à la participation à ces manifestations de la DG EAC, qui était bien présente à Rome. Des manifestations spécifiques ont été consacrées aux programmes sur la citoyenneté, aux programmes culturels ainsi qu'à une exposition sur l'Histoire de l'Europe. L'EAC célèbre cette année aussi le 20^e anniversaire du programme Erasmus, lancé en juin 1987. Aujourd'hui, plus de 150 000 étudiants en bénéficient annuellement (3 244 lors de sa première année).

Enfin Odile Quintin s'enthousiasme pour la proposition de la Commission de créer un E.I.T. **Institut européen de technologie**, à l'instar du très célèbre M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), qui devrait devenir un nouveau pôle d'excellence dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et elle espère que cet institut, qui devrait consacrer la confiance de l'Europe en elle-même, verra bientôt le jour. Nous remercions Mme Quintin d'avoir bien voulu nous accorder cette entrevue en dépit d'un agenda chaque jour bien rempli.

J.B. Quicheron



❖ La mémoire de l'Europe

◆ Réflexions sur les origines chrétiennes de l'Europe



Jean-Pierre Dubois

Le 24 mars 2005, à Rome, le pape Benoît XVI a dénoncé "l'apostasie de l'Europe", c'est-à-dire sa rupture avec le patrimoine chrétien. Pour lui, l'identité de l'Europe est "historique, culturelle et morale" avant d'être "géographique, économique et politique", elle est constituée de valeurs "que le christianisme a contribué à forger". Il est vrai que la Déclaration de Berlin du 25 mars 2007 ne contient aucune référence aux racines chrétiennes de l'Europe. Angela Merkel a réagi en précisant que le destin de l'Europe est marqué, certes, par "son héritage judéo-chrétien" qu'elle aurait tort de ne pas revendiquer, mais qu'il est compensé par "de profondes traditions séculières de séparation de l'Eglise et de l'Etat".

C'est cette double tradition européenne qui permet l'exercice des libertés religieuses dans le respect du principe de laïcité. Les traditions laïques des Etats européens, adaptées au contexte de chaque pays, apparaissent ainsi d'autant plus importantes à un moment où des tendances obscurantistes s'affirment aussi bien du côté chrétien, par exemple avec les évangélistes américains pour qui l'évolution n'existe pas et la Bible doit être comprise littéralement, que du côté musulman avec les thèses créationnistes de l'extrême-droite islamique turque, et la publication de "l'Atlas de la création", pour lequel la création est un fait et "l'évolution une imposture".

Dans ce contexte, la thèse soutenue par Paul Veyne dans son livre "Quand notre monde est devenu chrétien" (Albin Michel) paraît assez extrême dans la mesure où il prétend que "l'Europe n'a pas de racines, chrétiennes ou autres, elle s'est faite par étapes imprévisibles, aucune de ses composantes n'étant plus originelle qu'une autre". Pour Jacques Le Goff, au contraire, dans son livre "L'Europe est-elle née au Moyen Age ?" (Le Seuil), l'Europe est effectivement née au Moyen Age et cette période est dominée par le christianisme et par l'Eglise. La fin du monopole de l'église catholique n'est pas la fin de la culture chrétienne commune, "ni d'une civilisation et de valeurs où la laïcité sera autant l'héritière et la continuatrice des valeurs chrétiennes que l'adversaire qu'elle a dû être au cours d'âpres conflits à venir". C'est dans l'Europe chrétienne de cette époque que, pour le meilleur (la rationalité scientifique, la liberté de conscience et la liberté d'entreprendre) et aussi pour le moins bon (les guerres de religion, l'esclavage et l'expansion coloniale), vont commencer à s'épanouir les idées et les pratiques qui vont dépasser leur origine et assurer le développement et l'affirmation européennes.

Ce que le Vatican réclame actuellement c'est un engagement plus ferme des catholiques dans la vie civile, ce qui est normal pour une telle institution. La question posée par cette demande vient essentiellement du fait qu'elle a lieu dans un contexte de durcissement des positions catholiques officielles sur de nombreux sujets (par exemple l'avortement, l'euthanasie, le mariage des prêtres, la recherche scientifique sur les cellules souches, les théories de l'évolution, la théologie de la libération), durcissement qui n'invite pas vraiment au dialogue avec la société civile.



Une certaine tentation conservatrice d'une partie de l'Eglise pourrait donc susciter une réaction d'inquiétude chez ceux-là mêmes, chrétiens ou non, qui considèrent les valeurs chrétiennes de tolérance, de solidarité, de compassion et de charité comme essentielles à l'épanouissement de nos sociétés. Revendiquer les racines chrétiennes de l'Europe peut être considéré comme légitime par une partie des Européens; mais il serait préférable que cette revendication ne s'exprime pas dans un contexte de positionnements intransigeants sur des questions importantes de société, positionnements qui pourraient, par voie de conséquence, donner une légitimité à des courants rétrogrades.

Sur un plan plus général, l'ancien membre de la Commission Ralf Dahrendorf a d'ailleurs souligné récemment qu'il y a "un retour de la religion dans la politique séculière et démocratique; ce retour est un défi aux Etats de droit dont la vocation laïque peut être remise en cause".

Jean-Pierre Dubois

◆ 50 ans des Traités de Rome

Le rêve européen



Alfonso Mattera

C'est sous ce titre que notre ancien collègue, Alfonso Mattera, a tenu le 18 avril dernier une conférence que Claude Chêne, directeur général du Personnel et de l'administration, présenta comme la première d'un cycle de causeries organisées dans le cadre des cinquante ans des traités de Rome.

Mattera connaît son sujet et l'expose avec fougue et conviction. L'Europe, qui plonge ses racines dans la mythologie, a forgé ses valeurs dès l'antiquité hellénique avec les notions de liberté, de respect de la dignité humaine et de démocratie, autant de notions qui sont toujours d'actualité. De grands espaces précurseurs furent créés avec l'empire romain ou celui de Charlemagne. Des projets d'unification européenne ont vu le jour au fil des siècles, comme les "États Unis d'Europe" de Victor Hugo, mais n'ont jamais pu être réalisés, victimes des nationalismes et des idéologies dont l'Europe a payé le prix avec la tragédie des deux guerres mondiales.

Les visionnaires des années cinquante du siècle dernier ont essayé de changer la donne. Monnet, que de Gaulle qualifiait de "petit monsieur", a jeté les bases du renouveau avec sa proposition de procéder par étapes dont est née la CECA, un traité annoncé par Schuman le 9 mai 1950 et qui visait à créer une solidarité de fait entre les anciens belligérants. A partir de là, l'Europe n'a cessé de connaître une alternance de crises et de progrès: rejet du traité de Communauté de défense mais nouvel élan avec le traité de Rome, politique de la chaise vide de de Gaulle en 1965 mais nouvelle relance initiée par Delors, qui a dessiné les contours de l'Union européenne actuelle. Mattera explique que cette succession de crises est due à l'existence de fortes identités nationales et aux sursauts provoqués, au fur et à mesure, par les cessions de souveraineté nationale demandées aux États membres. L'Europe, dit-il, ne sera jamais les États Unis d'Amérique.



Cette Europe connaît actuellement une nouvelle crise, elle baigne dans un climat de déprime. Une des raisons en est qu'elle se vend mal parce qu'elle est mal expliquée. L'autre est la manipulation opérée par les médias qui sont toujours à l'affût de scoops et qui, au lieu de rappeler les bienfaits dont bénéficient les citoyens européens, se plaisent à souligner les échecs de la construction européenne. Or, l'influence de l'Union européenne dans le monde est réelle, non pas tant par l'exercice d'un "hard power" dont elle ne dispose pas mais par l'existence d'un modèle européen dont l'attrait est perceptible dans le monde entier. Soyons donc, conclut Mattera, "fiers de notre européenité".

Daniel Guggenbühl

◆ Les cinquante ans du traité de Rome⁶

Avant de devenir le premier Membre de la Cour des Comptes des Communautés Européennes, Paul Gaudy a participé, en 1958, à la mise en œuvre du traité de Rome dans les rangs de l'Administration belge. Il souligne dans les souvenirs qu'il a envoyés à l'Ecrin l'immense travail qui a été effectué, parallèlement à celui de la Commission, par le Conseil et les Etats membres à une époque où tout était à créer.

Son évocation de cette période refait vivre les noms des premiers responsables des administrations nationales et communautaires que beaucoup parmi les anciens ont connus.

Si 1957 est la date normale à prévoir pour la célébration en ce qui concerne la signature des Traités, il faut bien voir que c'est à partir du 1er janvier 1958 que les choses se sont concrétisées, le Traité n'étant finalement qu'un cadre de l'immense travail qui restait à faire pour le rendre opérationnel.

C'est pourquoi je pense que le Conseil et les Etats Membres ont joué un rôle aussi concret et important que la Commission. Mes souvenirs sont à cet égard encore assez précis. En ce qui me concerne, la première chose réalisée a été l'accueil des fonctionnaires européens à partir du début de l'année 1958. Nous l'avons fait en créant un groupe de travail Etat belge-Institutions.

Les représentants de la Commission étaient le directeur général Vankarnebe, accompagné de son assistant Daniel Strasser, l'Euratom étant représenté par M. Amory qui faisait partie de la direction générale de M. Nacivet.

Quant au Secrétariat du Conseil, je pense qu'il devait s'agir de Messieurs Maigret et Zipcy. Les responsables belges étaient le Vicomte du Parc, chef du Protocole, le Prince de Mérode, conseiller à la Représentation Permanente, et, pour les Finances, moi-même.

Cette activité fut menée au Cabinet du Ministre des Finances de l'époque, M. Van Houtte où étaient présents M. Lambert Schauss pour le marché commun, M. Hirsch, Président de l'Euratom et quelqu'un du Conseil (M. Calmes ?).

⁶ La graphie des noms imprimés correspond à celle envoyée par l'auteur de l'article



La Représentation Permanente belge, comme les autres, se constitua au cours de l'année 1958 pour aboutir au 1er janvier 1959 à un service organisé sous l'autorité de M. Van der Meulen, qui, de directeur général aux Affaires économiques, devint Ambassadeur (il succédait ainsi au Baron Snoy qui avait exercé cette fonction au début de 1958).

Les réunions des Représentants permanents étaient solennelles. Je me souviens de la présidence hollandaise de M. Linthorst-Homan avec, pour l'Italie M. Cattani, pour le Luxembourg M. Borschette, pour la Belgique M. Van der Meulen et pour la France M. de Carbonnel.

Le premier élément d'importance dont je me souviens est la réunion du Conseil à Luxembourg le 10 mai 1960 où fut décidée la première accélération de la démobilitation tarifaire et le rapprochement au T.E.C.

La France y était déjà représentée par le trio Couve de Murville, Giscard d'Estaing, Pisani, tandis que l'Allemagne l'était par le Chancelier Erhard accompagné de M. von Brentano et de son Ministre de l'Agriculture et aussi de quelques secrétaires d'Etat, dont M. Müller-Armack.

Le Président de séance était M. Léopold Schauss accompagné de M. Borschette (autres participants M. Wigny, belge, et Luns, néerlandais).

Mes souvenirs portent alors sur les travaux auxquels le groupe financier a dû faire face: il s'agissait de mettre en œuvre les règlements financiers de tout ce qui était prévu aux traités et des modifications intervenues dans leur champ d'application (disparition des colonies et venue des EAMA). Ainsi, ce groupe était en réunion chaque jour dans les locaux du Ravenstein où se trouvait le Conseil.

C'est là que participaient à ces réunions les responsables de la Commission où les distinctions hiérarchiques n'existaient pas....

En 1962 commencent les premières négociations avec la Grande-Bretagne. Ce projet échoua et cet échec fut constaté lors d'une réunion du Conseil tenue Place Poelaert dans les futurs locaux des Affaires Etrangères belges.

Ce fut ensuite l'incident de la "chaise vide" mais, pendant ces six mois, les travaux des financiers continuèrent à se dérouler sans avoir de finalisation...

Sur le plan des chapitres mis en œuvre, les plus importants de cette période à Six furent sans conteste la mise en œuvre de la PAC avec ses premiers règlements et les décisions sur les ressources propres des Communautés

Ces réflexions me paraissent être un bref survol de la vie de la Communauté à Six, partie de rien et pourvue, au moment de l'adhésion britannique, d'un acquis important dans tous les domaines.

Paul Gaudy



◆ **Lettre de remerciements**

Lettre adressée par D. Guggenbühl, Président de la Section Belgique de l'AIACE, aux représentants de l'Administration de la Commission ayant organisé le déjeuner offert par le vice-président Siim Kallas aux collègues qui ont été recrutés en 1957 et 1958.

"Au nom de la Section Belgique de l'AIACE et en mon nom personnel, je voudrais vous remercier d'avoir organisé, le vendredi 1er juin, à l'occasion des 50 ans des Traités de Rome, un déjeuner en faveur des pionniers des institutions européennes. Les membres de notre Association qui ont été conviés à ce déjeuner au bâtiment Charlemagne par le vice-président Siim Kallas ont apprécié ce geste et en garderont un bon souvenir. Monique Théâtre, qui était chargée du déroulement matériel de la manifestation, mérite une mention particulière, à laquelle je voudrais associer les autres personnes qui l'ont aidée avec gentillesse et dévouement."

D.G.

◆ **J.E.C.L. on t'aimait bien !**

Entré joyeusement à la Commission en 1962 comme traducteur, européen convaincu depuis des années, allant de déménagement en déménagement à travers les étages et les immeubles du J.E.C.L., premier véritable lieu de réalisation concrète de l' "EUROPE" (à côté duquel le Berlaymont et son amiante ont fait triste figure), j'en suis sorti en 1996, inquiet de voir l'évolution entraînée par les élargissements successifs à d'autres pays davantage motivés par l'intérêt économique que par l'idéal humaniste des " Pères fondateurs ".

Voir ainsi tant d'années de travail en ces lieux, indispensable au fonctionnement des institutions européennes et de de la communication entre Européens, fonctionnaires, scientifiques et citoyens, toujours à Joyeuse Entrée, Cortenberg, Loi... concrètement effacées, pour des raisons probablement spéculatives, et pour le plus grand bénéfice de promoteurs immobiliers, fait mal. L'Europe que nous appelions de nos vœux ToGeThEr à SIX (6) Etats, ENSEMBLE, il y a plus de 50 ans est-elle aussi menacée ? Espérons que la jeunesse européenne, qui ne peut être aussi matérialiste qu'il y paraît parfois, défendra aussi la paix, la démocratie, la laïcité et la tolérance , sur ce Vieux Continent qui peut encore servir d'exemple à plusieurs autres régions du Monde.

François PORTIER.

N.B. Pourquoi ne pas suggérer à qui de droit le placement d'une plaque commémorative à l'entrée du nouveau "complexe immobilier"?



❖ Le saviez-vous ?

◆ Un nouveau-né : PMO Contact

Le Directeur général Personnel et administration de la Commission, Claude Chêne, et Mme Dominique Deshayes, Directeur du PMO (Office de gestion et de liquidation des droits individuels), ont inauguré le 2 mai le nouveau guichet auquel vous pouvez vous adresser pour toutes questions générales sur les matières traitées par le PMO, en particulier l'assurance maladie et les pensions. Ce guichet, dont on nous avait annoncé la création lors de notre assemblée générale du 23 mars, répond au n° de téléphone **02 299 77 77**. Adresse électronique : PMO-CONTACT@ec.europa.eu. Vous aurez également pris connaissance, dans le dernier n° du magazine *Vox*, du supplément contenant des références plus détaillées aux points de contact pour les questions spécifiques relatives aux pensions et à l'assurance maladie.

PMO Contact est constitué d'une équipe de six personnes multilingues spécialement formées pour répondre directement à vos questions ou pour vous répondre après consultation des services compétents. L'équipe est d'ores et déjà assaillie de questions posées par des membres de notre association. Nous avons pu constater qu'elle est animée d'une volonté réelle de vous écouter et de vous aider, comblant ainsi une lacune qui a souvent donné lieu à des récriminations. Elle aura sans doute besoin d'une période de rodage mais l'Écrin tient à remercier la Commission de cette initiative.

Daniel Guggenbühl

◆ Alzheimer, encore et toujours

Vous vous rappellerez que, dans l'Ecrin 31 à la page 16, nous vous présentions l'association "Alzheimer Belgique asbl".

En réalité, cette association n'est pas la seule, sur le sol belge, à s'occuper des questions relatives à cette terrible maladie. "*La Ligue nationale Alzheimer*"⁷ se dévoue elle aussi, corps et âme, à la lutte contre cette maladie encore incurable.

Quelle est cette ligue ?

Il s'agit d'une **ASBL créée en 1986 et composée de familles et de professionnels concernés par la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démence** et désireux de mieux vivre cette épreuve au travers d'une nouvelle forme de "aide-toi toi-même". Elle bénéficie d'un réseau régional de groupes d'entraide et d'antennes téléphoniques qui offrent une information spécifique aux familles et soignants professionnels et à toute personne intéressée.

⁷ Site Internet : <http://www.alzheimer.be/>



Quels sont ses objectifs ?

Les objectifs de la Ligue Alzheimer se résument en un mot : **AIDE**.

- **Accompagner** la famille et les malades en étant présent et attentif. Si nécessaire, la Ligue peut assister les malades tout en préservant au maximum leur autonomie.
- **Inform**er les familles et le grand public pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et permettre ainsi aux familles qui y sont confrontées de pouvoir agir de façon appropriée. Par le biais de l'information, la Ligue souhaite aussi stimuler les initiatives sociales.
- **Défendre** les droits physiques, moraux et économiques du malade et favoriser les recherches sur la maladie et ses conséquences.
- **Ecouter** de façon inconditionnelle et sans prétention de mieux savoir afin d'éviter l'épuisement des soignants familiaux et professionnels.

Concrètement si vous voulez y faire appel :

- ◆ par téléphone : numéro gratuit: 0800.15.225 (à partir de tout poste fixe en Belgique)
- ◆ par courriel : ligue.alzheimer@alzheimer.be

Deux brochures nous ont été transmises que j'ai lues dans leur intégralité :

- ◆ la première, qui a reçu le soutien de la Commission s'intitule "*chère Mamie*". En fait, deux enfants, Renaud et sa soeur racontent les histoires qu'ils ont vécues avec leur grand'mère. Notre commentaire : très bien fait, très bien ressenti, fait bien comprendre les problèmes quotidiens des personnes concernées par la maladie et celles de l'entourage du malade. Se lit comme un roman.
- ◆ la seconde, "*comprendre et traiter la maladie d'Alzheimer*" est une sorte de guide du patient. Symptômes, diagnostic, traitements et témoignages donnent un autre éclairage de la maladie.

J.-B. Quicheron

◆ **Espace Seniors asbl**

Dérouté face à votre GSM, votre mobile utile mais mal aimé ?

Espace Seniors asbl⁸ peut vous aider ! Espace Seniors est l'association pour seniors de la Mutualité Socialiste. Parmi ses buts : contribuer à la santé et au bien-être physique et moral des seniors et des personnes âgées par l'éducation permanente.

L'un de ses objectifs est aussi de réduire la fracture numérique en organisant des formations au maniement des moyens de communication modernes (GSM, informatique, Internet...). Aujourd'hui, presque tout le monde possède un GSM. Néanmoins, cette technologie est parfois difficilement accessible pour les seniors et pour les personnes âgées.

Espace Seniors organise depuis plus de 2 ans des initiations à l'utilisation du GSM pour seniors, partout en Communauté Française. Ces formations se déroulent en trois demi-jours (3 x 3 h), par groupes d'une dizaine de participants. Les cours se donnent d'abord sur des GSM simples prêtés par l'asbl, et avec les GSM personnels.

⁸ <http://www.interpress.be:80/Interpress/FR/DetailsCommunique.asp?ComID=3288>



Les Seniors peuvent se familiariser avec les fonctions de base :

- appeler et recevoir les appels,
- mémoriser des numéros,
- recevoir et envoyer des SMS,
- accéder au répondeur, ...

Les cours sont donnés par des jeunes formateurs d'une "patience d'ange" (dixit l'ensemble des participants) et bénéficient d'un syllabus adapté très clair.

Plus de 500 seniors ont déjà suivi la formation «Seniors, à vos GSM !» dans une trentaine de communes et de villes en Wallonie et à Bruxelles. Le plus jeune avait 49 ans et l'élève la plus âgée 94 ans. Quasi tous les participants expriment leur contentement et leur grande joie «d'être à nouveau dans le coup» et de pouvoir communiquer plus facilement avec leur famille et surtout avec leurs enfants et leurs petits enfants.

Personnes de contact :

Renée COEN, tél 02 515 02 67 et Simon JAMMAR, tél 02 515 02 66, GSM 0477 744 007
Espace Seniors, 1 Place Saint Jean, 1000 Bruxelles
Courriel: espace.seniors@mutsoc.be

❖ Infos pratiques et événements

◆ A vos agendas !

1. Activités déjà publiées

Vendredi 27 juillet : l'initiation au golf a été annulée faute de participants.

Dimanche 19 août : Un dimanche à la campagne - «Grand barbecue» au Centre omnisports d'Overijse. Il reste des places.

2. Activités à publier

De jeudi 22 au lundi 26 novembre 2007

Croisière sur le Danube organisée par CroisiEurope en coopération avec la Section BELGIQUE, à bord de son Ms Beethoven à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la signature des Traités de Rome. Visites prévues de Vienne, Budapest et Bratislava. Trois causeries de Domenico Lenarduzzi, membre de notre section. Les inscriptions se font directement auprès de CroisiEurope suivant les informations déjà communiquées.

Vendredi 07 décembre 2007

Visite de l'exposition organisée dans le cadre d'Europaia Europe « Le Grand Atelier - Chemin de l'art en Europe (Vème au XVIIIème siècles) ». Cette exposition, installée au Palais des Beaux Arts, illustrera plusieurs aspects de la circulation artistique en Europe au cours de sa longue histoire.



Mardi 18 décembre 2007

Dîner festif de Noël dans la cafétéria du Berlaymont.

◆ **Bazar de Noël, organisé par l'association des Femmes d'Europe, le 1^{er} décembre 2007**

L'Association des Femmes d'Europe AISBL nous communique qu'elle organise un Grand Bazar de Noël du 1er décembre 2007 de 10 à 17 heures à l'Espace Beaulieu, 5, avenue de Beaulieu, à 1160 Auderghem

LA BROCANTE recherche pour son stand tous objets pour la maison - décoration
- vaisselle - argenterie – cristallerie (sauf meubles)

Contact : Yolande de Give, Tél. 02/640.39.04

◆ **Comment remplir sa déclaration d'impôt en Belgique ?**

Mâître Jacques Buekenhoudt et Maître Bodin, avocats au barreau de Bruxelles, ont récemment fait, dans le cadre des sessions de formation de la Commission, un exposé sur la manière de remplir sa déclaration d'impôts en Belgique. Ils ont en fait des commentaires sur différents aspects de cette déclaration, ce qui a suscité de nombreuses questions, par exemple sur la taxation des revenus professionnels, les activités du conjoint, les revenus immobiliers, les revenus perçus à l'étranger, les pensions alimentaires, la fiscalité de l'épargne, etc ...

Le principe est qu'aux termes de l'Article 13 du Protocole sur les Privilèges et Immunités (PPI), « les fonctionnaires des Communautés sont soumis au profit des institutions communautaires à un impôt sur les salaires versés par elles. Ils sont exempts d'impôts nationaux sur les salaires versés par elles ». Les fonctionnaires n'ont aucune obligation de les déclarer à une administration nationale. Et sont également exemptés d'impôts nationaux les allocations d'invalidité, les pensions d'ancienneté et les pensions de survie.

Une question importante est la détermination du domicile fiscal du fonctionnaire, qui détermine l'application des impôts nationaux sur le revenu et sur la fortune et les droits de succession (Article 14 du PPI). Pour résumer, disons que si les fonctionnaires des Communautés sont exemptés d'impôts nationaux sur leurs salaires, ils doivent payer les impôts sur leurs revenus mobiliers, immobiliers et les revenus divers dans le pays de leur domicile fiscal.

Pour davantage de précisions, on se référera à la brochure de Maître Buekenhoudt sur «les fonctionnaires européens et la fiscalité», imprimée par l'unité Politique et actions sociales de la DG Personnel et Administration et disponible au siège de l' AIACE.

Jean-Pierre Dubois



Deutsche Theatergruppe der EU

Loriot-Abend

ausgewählte Sketche von Vicco von Bülow

*mit Lars Albath, Uschi Batscheider, Bettina Blasig, Christine Broichhagen,
Stefan Eckhoff, Peter Frei, Martina Haak, Dominique Hanreich, Klaus-Holm
Halberstadt, Heide Heidenstecker, Uschi Krampe, Heimo Nau, Irina Orssich,
Jörg Pockrandt, Hartmut von Forell, Albert Strub
Regie: Konstanze Hanreich*



*Welche Wünsche äußern Opernfans an der Opernkasse, was haben
Frühstückseier mit der Entwicklung ehelicher Auseinandersetzungen zu tun,
und welche Pläne haben uns Lottogewinner im Rentenalter zu berichten?
Die Hoppenstedts und Müller-Lüdenscheids geben Antwort am*

*3. -4. -5. und 6. Oktober 2007, um 20:00 Uhr
in der ‚Bosuil‘ in Jezus-Eik (hinter der Kirche),
3090 Overijse, Witherendreef 1,
Eintritt 12,- € / Schüler und Studenten 8,- €,
Vorverkauf ab 17. September:
Tel. 02/633.26.69 oder 02/296.18.43 – e-mail: DT.Karten@gmail.com*



ANTON TSCHECHOW

Die Möwe

Inszenierung: Ilse Hallwas
Licht und Ton: Stefan Dombrowski

Mitwirkende:

Manuela Brigandi
Jan Feron
Lies Feron
Michael Fischer
Dieter Grohmann
Anna Haas
Till Kupfer
Ruth Müller *
Robert Olma
Jan Boris Rätz
Margarete Troberg **

Regieassistenz: Elke Feuser

*Dienstag, den 11. September 2007 **

*Mittwoch, den 12. September 2007 ***

*Donnerstag, den 13. September 2007 **

*Freitag, den 14. September 2007 ***

Jeweils um 20 Uhr



Palais des Beaux Arts, Brüssel, Studiosaal
Reservierung: Tel. 02/ 507 82 00 (PBA)
Abendkasse
DEUTSCHE THEATER - WERKSTATT BRÜSSEL



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

A.I.A.C.E. Section Belgique

Bruxelles, le 16 mai 2007

Note à l'attention de Mme Mercedes de Sola

Directeur ADMIN C

Objet : Accès des pensionnés à Intracomm

Depuis un certain temps, nous constatons des retards considérables dans l'attribution des codes d'accès à Intracomm pour les pensionnés. Nous recevons de nombreuses récriminations à cet égard et nous croyons savoir que votre Direction générale ainsi que le PMO sont dans la même situation. Il faut donc s'attaquer sans tarder à la solution de ce problème. L'intranet de la Commission est un instrument essentiel permettant aux retraités de rester en contact avec l'actualité européenne et, en particulier, les événements concernant leur institution d'origine.

Nous préconisons l'attribution automatique d'un code d'accès à tout fonctionnaire partant à la retraite, sans qu'il soit obligé d'en faire la demande. Nous savons, bien entendu, que cette procédure simplifiée ne supprime pas la nécessité du suivi (encodage, désactivation des codes non utilisés etc), mais ce premier pas aura le mérite d'éviter des attentes que beaucoup de nos pensionnés trouvent insupportables.

La Section Belgique, qui dispose d'un helpdesk informatique, serait prête à apporter son concours à la mise en place d'un système performant, par exemple en procédant elle-même à l'encodage. Nous sommes prêts à participer à toute consultation destinée à résoudre cette question.

Ludwig Schubert

Daniel Guggenbühl

Président international

Président Section Belgique

C/ Mme Dominique Deshayes
Mme Gael Kent



Nouvelles règles de sûreté UE dans les aéroports à partir du lundi 6 novembre 2006.

Liquides & gels dans vos bagages à main dans les avions

UN PETIT GUIDE POUR VOUS AIDER

Afin de vous protéger contre de nouvelles menaces liées aux explosifs liquides, l'Union européenne (UE) a adopté de nouvelles règles de sûreté limitant la quantité de liquides que vous êtes autorisé à emporter au-delà des postes de contrôle. Elles s'appliquent à tous les passagers au départ d'aéroports de l'UE, quelle que soit leur destination.

Cela signifie qu'au poste de contrôle, vous et vos bagages à main serez contrôlés quant aux liquides et autres objets interdits que vous transportez. Néanmoins, ces règles ne fixent pas de limite au niveau des liquides que vous pouvez acheter dans les boutiques situées au-delà du poste où vous montrez votre carte d'embarquement, ou à bord d'un avion d'une compagnie appartenant à l'UE.

Les nouvelles règles sont d'application à partir du lundi 6 novembre 2006, dans tous les aéroports de l'UE, ainsi qu'en Norvège, en Islande et en Suisse, et ce jusqu'à nouvel ordre.

QUOI DE NEUF ?

Quand vous faites vos bagages

Vous n'êtes autorisé qu'à emporter de petites quantités de liquides dans vos bagages à main. Ces liquides doivent être contenus dans des récipients individuels d'une capacité maximale de 100 millilitres chacun. Vous devez emballer ces récipients dans un seul sachet en plastique refermable, d'une capacité d'un litre maximum par passager.

A l'aéroport

Afin de permettre la détection des liquides, vous devez :

- présenter aux contrôleurs l'ensemble des liquides que vous transportez, afin qu'ils puissent les examiner ;
- ôter votre veste et/ou manteau. Ils seront examinés séparément pendant que l'on vous contrôle ;
- retirez ordinateurs portables et autres grands

appareils électriques de vos bagages à main. Ils seront examinés séparément pendant que l'on vous contrôle.

On entend par 'liquides' :

- l'eau et les autres boissons, soupes, sirops
- les crèmes, lotions et huiles
- les parfums
- les aérosols
- les gels, y compris pour cheveux et gels-douche
- le contenu des récipients sous pression, y compris la mousse à raser, les autres mousses et déodorants
- les pâtes, y compris le dentifrice
- les mélanges liquide-solide
- le mascara
- tout autre objet de consistance similaire

CE QUI NE CHANGE PAS

Vous êtes toujours autorisé à :

- emporter des liquides dans les bagages que vous enregistrez au check-in – les nouvelles règles n'affectent que les bagages à main ;
- transporter, dans vos bagages à main, des médicaments et des denrées alimentaires indispensables, y compris les aliments pour bébés, destinés à être consommés pendant le voyage. Il pourrait vous être demandé de prouver leur nécessité
- acheter des liquides, tels que boissons et parfums, soit dans une boutique d'un aéroport de l'UE, située au-delà du poste où vous montrez votre carte d'embarquement, ou à bord d'un avion d'une compagnie appartenant à l'UE.

S'ils sont vendus dans un sachet spécial, fermé, ne l'ouvrez pas avant de passer au poste de contrôle - son contenu pourrait être confisqué au poste de contrôle. (Si vous transitez par un aéroport de l'UE, n'ouvrez pas le sachet avant d'avoir été contrôlé dans votre aéroport de transit, ou dans le dernier aéroport, si vous transitez plusieurs fois).

Tous ces liquides s'ajoutent à la quantité du sachet en plastique refermable, mentionné précédemment.

En cas de doute, consultez votre compagnie aérienne ou agent de voyage, avant le voyage.

Merci de votre courtoisie et coopération avec les agents de sûreté de l'aéroport et l'équipage de la compagnie aérienne.

Source BIAC



❖ Contributions des lecteurs⁹

◆ « Dictionnaire de l'Union Européenne » de Christophe Degryse (Éditions De Boeck)

Nous ne sommes toujours pas sortis de la «période de réflexion» proposée par nos chefs d'État et de gouvernement en juin 2005 et, puisque l'on nous offre une «feuille de route» qui doit nous conduire jusqu'aux élections européennes de juin 2009, essayons de trouver un bon «compagnon de route» pour nous aider à comprendre les mots et les enjeux de la construction européenne, à partir de l'acte fondateur de la « Déclaration Schuman » du 9 mai 1950.

L'éditeur De Boeck a eu l'excellente idée de confier à Christophe Degryse le soin de rédiger la 3^e édition du «Dictionnaire de l'Union Européenne» qui, selon la préface de Paul Collowald, permet de distinguer le «mot» de la «chose», nous rapprochant ainsi des questions légitimes et fondamentales que se pose le citoyen : de quoi s'agit-il ? Qui fait quoi ? Qui décide de quoi ?

Communication de Paul Collowald

◆ Un livre de Monsieur Giovanni BERSANI, "Building Peace – The EU and the World"

Lettre de Monsieur Vittorio FAGGIOLI au Président de la Section Belgique de l'AIACE, D. Guggenbühl¹⁰

Monsieur le Président,

Je suis un ancien du Parlement européen, membre de la Section belge de l'AIACE, donc heureux lecteur de l'Ecrin.

Je voudrais, moi aussi, s'il est possible à travers votre bulletin, rappeler et rendre hommage à un Européen que beaucoup de nous ont connu et qui a été pour beaucoup d'entre nous un maître à penser et un exemple d'homme politique engagé, avec passion, foi et lucidité, dans la construction de la paix, dans la défense des droits de l'homme, dans la valorisation des relations humaines et culturelles en Italie (son pays d'origine) en Europe et dans le monde.

Je parle de Monsieur Giovanni BERSANI, Sénateur de la République italienne, ancien député européen, ancien co-président de l'Assemblée paritaire ACP-Union européenne et actuellement président honoraire de la même assemblée. Il était connu à la Commission et au Parlement européen pour ses initiatives en faveur de l'évolution des Conventions de Lomé (période des Commissaires au développement Edgar Pisani et Lorenzo Natali), pour une plus ample coopération avec les pays ACP, pour la défense des droits de l'homme et la valorisation des relations humaines et culturelles.

⁹ Le contenu des contributions des lecteurs n'engage pas la rédaction de l'Ecrin. Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

¹⁰ Monsieur Vittoria Faggioli a eu la délicate attention d'envoyer un exemplaire de ce livre au Président Guggenbühl.



A l'âge de 93 ans, M. Bersani vient de publier son dernier livre "Building Peace – The EU and the World", Editions Boronia University Press (346 pages, il existe une version italienne et anglaise).

Un livre non seulement de témoignage et de réflexion, mais aussi de propositions courageuses, originales et actuelles pour l'Europe qui fête les 50 ans de ses Traités.

Une Europe, comme le rappelait souvent M. Bersani, qui, déjà dans son Traité de Rome, dès son préambule et dans les articles 131-136, entendait confirmer sa solidarité avec les pays d'outre-mer et désirait assurer le développement de leur prospérité. Un aspect qui, dans les célébrations de la signature de Rome, est presque toujours oublié, mais que le livre de M. Bersani porte à l'attention des lecteurs, en soulignant le chemin entrepris par l'Europe dans la réalisation de cette ouverture vers les pays africains et vers le monde.

Bien respectueusement, avec l'espoir de publication dans l'Ecrin,

◆ **L'Ecrin fait des heureuses !**

Bonjour à toutes et tous,

J'ai lu avec énormément de plaisir et d'intérêt le N° 38 de l'Ecrin que je viens de recevoir et je me dois de vous féliciter pour ce Numéro largement "anniversaire" des 50 ans de la 'Communauté européenne' que j'ai connue sous le nom de CECA en 1956. Ces félicitations s'adressent en premier lieu au Président Daniel Guggenbühl qui a su si bien dynamiser, encore davantage, la Section Belgique mais aussi à vous tous qui oeuvrez si largement pour le succès de ses entreprises (j'ai pu apprécier personnellement les croisières réussies de Thérèse Detiffe et de ses collaboratrices).

Bien que résidant à Luxembourg et membre de notre Section locale, j'ai adhéré à la Section Belgique il y a deux ans, un peu par curiosité et je continue par plaisir, y trouvant un grand intérêt. Bravo aussi au comité de rédaction de l'Ecrin qui a su relever encore son niveau d'intérêt.

Et amitiés à vous tous,

Regina THILL

NDLR. Merci pour ces encouragements à toujours faire mieux ! Après tout, c'est uniquement pour vous et votre satisfaction que l'équipe de l'Ecrin s'attelle au travail.



◆ **La Turquie suscite toujours l'intérêt ! Letter to The Editor of L'Ecrin**

*John Szemerey, retraité récemment, nous a envoyé ce billet enflammé à propos de la Turquie.
Un grand merci, John !*

The reaction of some “anciens” who heartily applauded a colleague who questioned if Turkey should be allowed to enter the European Union shows the blinkered and xenophobic thinking of many on the subject of enlargement.

The question was posed to Michael Leigh, Director-General for Enlargement, who had spoken to a meeting of anciens on 23 January, on “l'élargissement, outil politique majeur de l'Union européenne”. Leigh had correctly described the current position of Turkish accession as having come a long way but still having difficulties to solve before accession could be agreed.

It is clear that at a political level Turkish accession would significantly increase the European Union's influence in the world. The EU would not only be speaking for 72 million more citizens but it would be making a political statement that it represents Muslims as much as Christians.

The argument I find bizarre from former officials of European institutions is that Turkey should not be allowed to join as only a tip of Turkey is in Europe. So what? The whole idea of European unity is that borders between countries are no more than administrative tools. Hence we talk about a Europe without frontiers.

How is it that for some retired colleagues frontiers suddenly become so important between the countries of different continents? If they are no more than administrative tools between countries in Europe, then they are no more than administrative tools between countries on different continents, and in particular between Europe and Asia.

Throughout the world regional groupings are being created. Do all countries in a region have to be on the same continent ? (.....)

What matters, therefore, is that Turkey wants to be part of the European Union and that there are many undeniable links between it and neighbouring European countries – cultural links, trading links and historical links. Turkey's joining the EU will undeniably bring many good and positive elements into the EU, starting with 72 million more consumers and access to sources of important raw materials. Turkey is also a strategically important alternative to Russia for routing oil and gas pipelines to Europe from the Near and Middle East. Lastly, membership of the European Union will bring many good and positive elements to Turkey, starting with democracy, greater freedom, and greater tolerance for Turkish citizens.

However, if it is the geographical position of Turkey that is so important in deciding whether or not it can join the European Union, then they should look at a map of Europe and neighbouring countries. Most of Turkey is directly South of Bulgaria, Roumania and the Ukraine, which are undeniably European countries and two of which are already in the European Union. Immediately South of Turkey is the island of Cyprus, which is also a member of the European Union. Is it logical that Turkey, in between these European countries, should not be allowed to join the European Union because it is not part of a grouping of countries called Europe?

But if Turkey is too far South or too far East to be in the EU, then so is Cyprus – which is not only South of Turkey but close to Syria and Lebanon, which are in Asia. (.....)

It is over 40 years since the European Community promised Turkey that it will be able to join first the European Community, and more recently the European Union, as soon as it met all the entrance criteria



and had successfully negotiated its entry. To say “no” now would make the EU into a liar, and it would devalue the EU’s word throughout the world.

Initially there may well be problems if Turkey joins the EU, as the countries of the enlarged EU get used to each other. In the medium-term and long term Turkey and the European Union will both be winners. So will the world – from having a still stronger, civilised and tolerant European Union as one of the regions of the world.

Yours faithfully,
John Szemerey

◆ **Les gènes directoriaux**

M. Rabour est un habitué du courrier des lecteurs. Il nous a déjà envoyé des "échos du Cambodge", puis un commentaire sur la corruption. Il poursuit son inlassable lutte pour un monde équitable et intelligent. Voici ce qu'il nous écrit.

"L'autorité ne s'acquiert pas. Elle s'impose par le profil, du moins jusqu'à présent.

L'élocution lente et bien articulée pour dire peu afin de ne rien bousculer, parfois le ton impérieux, sont des qualités nécessaires.

La démarche doit être volontaire, la tête bien en avant, avec compensation par gravité du dossier d'un fauteuil.

La tenue impeccable et classique est une marque d'appartenance à une élite supposée. L'expression du visage, très figée, doit exprimer le "don" du commandement. Le sourire rare sera le signal donné aux subordonnés de l'imiter.

Il reste pas mal de détails à figoler :

1. comment prendre un air complice quand on n'y comprend pas grand'chose ?
2. l'acquisition de petites phrases assassines pour déboulonner un rival éventuel,
3. susciter la fidélité des subordonnés en donnant le moins possible, surtout si leurs compétences sont utiles. Un cavalier sans monture ne va pas loin !

Le tout réside dans les détails. La réaction doit être instinctive, inscrite dans les gènes. Les capacités réelles restent au second plan.

Claude Rabour



❖ Rions un peu

La dure vie du retraité



"Qu'est-ce que prévoit aujourd'hui votre agenda superchargé de retraité ? Faire un peu d'exercice une heure par jour ou être inactif 24 heures par jour ?

◆ A propos de "Rions un peu"

Contribution de Giangaleazzo Cairoli



La rubrique **"Rions un peu"** du n°38 (un groupe de fumeurs devant l'immeuble, qui sympathise tout en médissant des collègues qui travaillent à l'intérieur) m'a rappelé à l'esprit une autre façon de socialiser, en vigueur dans nos institutions il y a très longtemps, et dont les plus anciens se souviendront : la charrette du café !

En effet, comme dans la plupart des immeubles, il n'y avait pas de cafétarias, il y avait un service de café qui consistait en une charrette, poussée par une gentille dame et qui comportait un bidon de café, un bidon d'eau chaude, des sandwiches et des croissants. Elle passait à chaque étage, devant les ascenseurs, actionnait une clochette et presque tous les fonctionnaires sortaient de leur bureau, leur tasse et leurs tickets de 5 ou 3 francs à la main, et faisaient la file pour se faire servir.



Pendant ce temps, évidemment, on bavardait, on faisait connaissance avec les nouveaux arrivés, et on invitait parfois le ou la collègue à s'asseoir dans son bureau pour boire le café. C'est comme ça, d'ailleurs, que j'ai fait la connaissance, il y a tout juste quarante ans, d'une jeune fille que j'ai épousée quelques mois plus tard et qui est aujourd'hui ma femme.

C'était en fait un excellent instrument de socialisation, qui a disparu avec l'arrivée dans les couloirs des moquettes au lieu du linoléum d'antan : question d'éviter les tâches de café, a-t-on dit. Et on a installé des distributeurs automatiques, très froids et peu fréquentés.

Maintenant il n'y a plus de charrettes de café, mais on fume devant la porte d'entrée, et on voit, en effet, devant tous les immeubles, des groupes de fonctionnaires, plus ou moins nombreux, qui fument, bavardent, font connaissance avec les nouveaux arrivés. Je crois qu'ils réaniment aussi les relations de travail et le contact humain au bureau, très amoindris par les courriels !

Je ne fume plus depuis longtemps, mais je ne serais pas étonné qu'un nouveau fonctionnaire non fumeur, récemment débarqué à Bruxelles, commence à fumer pour avoir ainsi un prétexte pour rencontrer des collègues !



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE Section Belgique



Composition du Conseil d'administration

Président	Daniel Guggenbühl	
Vice-présidents	Margarethe Braune	Informatique
	Thérèse Detiffe	Culture et loisirs
Secrétaire	Yvette Demory	Culture et loisirs
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs
Membres	Ian Collisson	Évaluation des maisons de repos
	Evelyne Delauche	Affaires juridiques
	Jeannine Franchomme-Saut	Projet de maison de repos
	Hans Scheuer	
	Ludwig Schubert	
Membres suppléants	Giangaleazzo Cairoli	Correspondant Assurances
	Philippe Loir	Affaires sociales
	Jean-Bernard Quicheron	Communication (Écrin)

Représentants au conseil d'administration international

Titulaires	Daniel Guggenbühl	Suppléants	Hans Scheuer
	Thérèse Detiffe		Philippe Loir

Présence au secrétariat (de 9h30 à 12h30)

Tous les matins	Isabelle Maes
Lundi matin	Marie-Thérèse Colette (permanence) Thérèse Detiffe Yvette Demory Gilbert Lybaert
Mardi matin	Jeannine Devos (permanence) Maria Teresa Petrillo (permanence)
Mercredi matin	Thérèse Detiffe Elisabeth Haelterman (permanence) Gilbert Lybaert
Jeudi matin	Yvette Demory Betty Muller (permanence)
Vendredi matin	Yolande Simeone (permanence)

Le Président est présent lundi et jeudi matin.